



Rsa en attendons réponse du conseil départemental

Par **Lolo1234**, le **19/04/2021** à **09:48**

Bonjour, j'ai effectué une demande de rsa le 8 mars. Dans le cadre d'une neutralisation de mes revenus mon dossier a été envoyé au conseil départemental. Mon compte caf indique qu'il y a marqué nous attendons une réponse de l'organisme compétent contacté. rnLa caf ne peut pas me renseigner sur les délais de traitement de mon dossier du conseil départemental .rnSavez vous quel sont les délais de réponse et si dans le cadre du rsa, la réponse est plus rapide (dossier en urgence). rnBien cordialement

Par **amajuris**, le **19/04/2021** à **11:52**

bonjour,rnrnen matière de RSA, la CAF n'est que prestataire, c'est le conseil départemental qui finance le RSA et qui décide de l'attribution du RSA.rnrnje vous conseille de vous renseigner auprès de votre conseil départemental.rnrnsalutations